

## Comprendre les labels bio

### Guide d'achat des produits biologiques

L'offre de produits biologiques dans le commerce ne cesse de s'étendre et les informations relatives à la production biologique sur les produits sont toujours plus nombreuses. L'objectif: informer les consommatrices et consommateurs et rendre les produits biologiques facilement reconnaissables. Dans le même temps, la multiplication des étiquettes n'aide pas les consommatrices et consommateurs à s'y retrouver. La présente fiche technique offre une vue d'ensemble des labels couramment attribués aux produits biologiques en Suisse. Les explications sur les exigences et contextes respectifs doivent permettre de mieux s'orienter dans cette jungle des labels.



### Produits biologiques en Suisse

En Suisse, les produits biologiques sont désormais accessibles via tous les canaux de vente (vente directe, magasins bio, commerces de détail, magasins diététiques, commerce en ligne, etc.). Ainsi, leur part de marché ne cesse de croître.

La majorité des denrées alimentaires biologiques produites en Suisse sont fabriquées selon le Cahier des charges de Bio Suisse. Bio Suisse est l'association des agricultrices et agriculteurs bio et dispose de son propre label: le Bourgeon. Dans le commerce, cependant, un nombre grandissant d'autres labels bio sur les produits biologiques voient le jour.

Pour les consommatrices et consommateurs, il n'est pas toujours facile de faire la différence entre un label et un autre. Les bases présentées ci-après en matière de production, de transformation et de certification des différents labels bio donnent un aperçu.

### Labels bio étatiques et privés

Le terme «**biologique**» et ses dérivés «**bio**» et «**éco**» sont protégés dans le domaine agroalimentaire et ne peuvent être employés que pour désigner des produits qui répondent aux exigences légales. Les labels bio souvent utilisés à cette fin peuvent être classés en deux catégories:

#### Labels étatiques

Contrairement à la France, à l'Allemagne, au Danemark ou à l'UE, la Suisse ne dispose pas de son propre label bio étatique.



Exemples de labels étatiques

#### Labels privés

Les labels privés peuvent appartenir à une association, à un groupe de travail ou à une entreprise. Ils reposent sur des directives de droit privé. Voici quelques exemples de labels privés:

- labels bio comprenant plusieurs catégories de produits, comme le Bourgeon (Bio Suisse) ou Demeter;
- labels bio pour des catégories spécifiques de produits, p. ex. Delinat (vin), fidelio (viande), KAG-freiland (produits d'origine animale) ou Soyana (produits d'origine végétale);
- produits biologiques d'une région donnée (p. ex. RegioFair ou Gran Alpin);
- produits biologiques dont les semences sont issues de la sélection biologique agréée (bioverita).